

**"Quand Madelon"**

Depuis que le monde existe toutes les guerres ont eu leurs chants guerriers et pendant le dernier grand conflit bien des chants de ce genre ont aidé nos soldats dans leurs marches forcées, de même qu'ils leur apportaient quelque repos bien mérité dans les camps et leurs billets de logement.

Chaque nation a eu son chant : l'Anglais avait Tipperary, l'Américain Over There, et le Français "Quand Madelon". L'auteur de ce dernier chant "Quand Madelon", Lucien Boyer, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur par le gouvernement français en récompense et, appréciation de l'effet psychologique qu'a produit ce chant sur le moral de nos armées en France.

"Quand Madelon" aujourd'hui par ce fait se trouve placé parmi les chants les plus fameux. La Marseillaise est le chant national, le chant du peuple qui se soulève en masses contre l'étranger; "Quand Madelon" est le chant du soldat non pas le chant guerrier qui excite au carnage et à la revanche mais le chant qui invite au foyer où l'attendent ceux qu'il aime et ceux dont il est aimé. La jeune fille Madelon, chantée dans cette œuvre musicale, est le symbole de la patrie, de l'amour du foyer et ce n'est pas surprenant que toutes les armées en France l'aient adoptée pour leur chant favori.

Quand les Américains arrivèrent en France pour prendre leur part glorieuse à la défense de la civilisation, l'air martial de "Quand Madelon" les souleva et la chanson fut adoptée aussi-tôt et mise dans leur répertoire. Ne pouvant maîtriser d'abord les mots français, ils adoptèrent une version toute à eux mais dont le fond se rapproche autant que possible de l'idée française.

Plus tard quand ils se mêlèrent avec les Poilus et les Tommies tous d'un seul accord chantèrent Madelon et c'était un plaisir de voir et d'entendre ces jeunes gens faire des efforts inouis pour arriver à rendre en français les idées qu'ils ne pouvaient exprimer qu'en anglais. Et maintenant cette guerre terrible est terminée mais la mission de ce chant "Madelon" ne l'est pas encore et ne le sera jamais.

Le soldat de retour dans son foyer aime encore à fredonner ce chant qui lui rappelle des jours terribles, des nuits sans sommeil, des attaques sanglantes dont il fut le témoin ou l'acteur; et bien souvent quand il est assis dans son fauteuil au milieu de sa famille en qu'il lui semble revoir le petit cabaret où il fut reçu si cordialement par une "Madelon" française, il ne surprend lui-même chantant "Quand Madelon". Il se lève tout souriant heureux d'être parmi les siens et c'est avec le sourire sur les lèvres et l'amour dans le cœur qu'il répète : Nous avons souffert toutes les misères et tous les supplices possibles et imaginables. Nous avons combattu et nous avons vaincu mais pour accomplir ces faits presque surhumains nous avions l'aide et la protection de "Madelon".

Capt. J. L. Thérouin, Ex-officier de l'armée française.

**A VENDRE**

Une bonne terre, l'Isle du Lac Baker est à vendre, formant une belle terre d'à peu près 150 arpents le tiers en culture et deux tiers en bois de bouleau. La récolte de l'année a rapporté douze tonnes de bon foin, 250 à 300 boisseaux d'avoine, 100 boisseaux de blé et 600 boisseaux de patates, elle contient aussi cinquante pommiers, une petite maison. Une bonne grange un bon bateau pour traverser avec une corde de boche.

J'ai aimé à vendre une jument de six ans qui pèse 1450 lbs et une autre de douze ans de 1200 lbs. S'adressez à D. Z. Daigle 5-2-m p. Edmundston, N. B.

**LES PILULES ROUGES**  
Rétablissent les forces des femmes épuisées

**Elle était à bout**

Je m'étais tellement épuisée par le travail que je n'en pouvais plus. Des amies, qui venaient me voir, me parlaient si bien des Pilules Rouges que j'eus confiance et employai ce remède. Trois boîtes m'ont soulagée et six boîtes m'ont remise. Je les recommande à mon tour, j'en ferai prendre à mes enfants et en prendrai moi-même encore quand je le jugerai opportun. Mme O. Forget, 138, rue Aiken, Lowell, Mass.

**Obligée de se mettre au lit à cause de la faiblesse**

J'ai pris des Pilules Rouges pour me remettre de l'épuisement général causé par le travail. J'étais malade au lit et désespérée de me voir de plus en plus faible. Les gaz et les maux de reins me faisaient souffrir énormément. Les médecins que j'avais consultés ne me faisant aucun bien, j'ai pris les Pilules Rouges qui me soulagèrent bientôt, puis me guérirent en peu de temps. Je ne souffre plus maintenant et suis heureuse de me trouver en bonne santé. Mme Emilia Désilet, 77, rue Clinton, Woonsocket, R. I.

**Débilité générale**

C'était la débilité générale. Je n'éprouvais pas de douleur, mais j'étais d'une faiblesse extrême; le courage me manquait en face de l'ouvrage que j'avais à faire et mon teint était si pâle que toutes mes connaissances m'en faisaient la remarque et me demandaient si j'étais malade. "Prenez donc des Pilules Rouges", me disait-on souvent. C'est en suivant ce conseil que je me suis fait du sang et me suis rétablie.—Mme Joseph Simard, 399, rue Colomb, St-Malo, Québec.

**ÉPUISEMENT**

Les Pilules Rouges m'ont plus d'une fois rendu la santé. Avant mon mariage, je travaillais dans les manufactures et j'avais là épuisé mes forces. Je me sentais toujours si lasse que c'était décourageant. L'appétit me manquait, mon estomac affaibli digérait difficilement. Chaque jour, j'avais des maux de tête, des étourdissements, des douleurs de dos. J'avais à peine la force de travailler lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et elles me firent du bien tout de suite. La digestion s'améliora d'abord, les forces revinrent, les étourdissements cessèrent, enfin

**ma santé se rétablit. Les Pilules Rouges sont depuis le remède qui me remet lorsque les forces m'ont abandonnées.**

Mme Joseph Mirou, 3, rue Saint-Honoré, Trois-Rivières, P. Q.

**Faible et sans sommeil**

Maintenant, si je suis vigoureuse, si ma digestion est bonne et si je dors bien, cela est dû aux Pilules Rouges auxquelles j'ai eu recours depuis des années. Je fais tout mon ouvrage avec courage et sans fatigue et si jamais les forces m'abandonnaient encore, ce sont encore les Pilules Rouges que j'emploierai. Madame Philias Gagné, 496 rue Rimmon, Manchester-ouest, N.-H.

**FAIBLESSE**

Je suis la plus heureuse des femmes de pouvoir louer les Pilules Rouges que j'ai employées pendant deux ans et qui ont relevé mes forces, m'ont rendu l'appétit et enfin m'ont donné tout le courage voulu pour vaquer à mes occupations. Je les recommande aujourd'hui fortement à toutes les femmes malades et souffrantes comme le meilleur remède à employer. Madame Edouard Noël, 1287, rue Parthenais, Montréal.

**FAIBLESSE, MAUX DE TÊTE, DE REINS, DE JAMBES**



Mme GEO. GIRARD

Je souffrais de faiblesse générale, de maux de reins, de tête, de jambes. Je n'avais pas d'appétit et ma digestion était mauvaise. Mariée à dix-sept ans, aujourd'hui que j'ai trente ans, je suis mère de plusieurs enfants. J'attribuais tous les maux dont je souffrais à ce que j'avais commencé trop jeune à travailler sans jamais me reposer. Je puis dire aujourd'hui que les Pilules Rouges m'ont donné les forces dont j'avais besoin et ont dissipé les douleurs que je ressentais. Si je suis encore malade, ce sont les Pilules Rouges que je prendrai, elles m'ont trop bien réussi. Je loue les Pilules Rouges à toutes les femmes que je connais.—Mme Geo. Girard, 123, rue Lancaster, Cohoes, N.-Y.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remède. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

**POMMES.**--McIntosh Red en boîte de 96, 100, 113, 125, 138, 150, 163, 176

**ONIONS.**--British Colomba en sac de 100 livres. Ontario en sac de 75 livres

**ORANGES.**--Cal Naval en boîte de 80, 96, 100, 126, 150, 200, 216, 250, 288

Aussi Noix, Dattes, Figues, Pommes au quart

Prix donnés sur demande

**KELLY & COLGAN**  
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.

**SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX**

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nasales de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fibreux.

**Ouverture Comptes d'abonnements**

M. R. Jime, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pouvez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, gâteaux, et sucreries. 42 6 m. p.

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable.

**S. LAPORTE 'PHOTOGRAPHE'**  
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses  
Poudre à développer. Pellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

**AGRANDISSEMENT**

Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

**S. LAPORTE, Photographe,**  
EDMUNDSTON, N. B.

**NOTICE**

Notice is hereby given that under and by virtue of a warrant issued by The Honourable J. H. Barry a Judge of The Supreme Court, pursuant to the provisions of Chapter 25 of the Acts of the Legislature of New Brunswick, 1914, I have seized all the estate both real and personal, within my jurisdiction, of Sarah E. Hart, of the Town of Edmundston in the County of Madawaska, Trustee; and also that a meeting of the creditors of the said Sarah E. Hart will be held at my office at the Town of Edmundston on Friday the nineteenth day of May at the hour of 2 o'clock for the giving of directions with reference to the disposal of the estate, and the transaction of such other business as shall lawfully come before the said meeting.

Notice is further given that all persons are required to file their claims against the said estate daily between 10 o'clock and 4 o'clock within sixty days from the date of this notice, unless further time be allowed by any such Judge, and that the receipt of any claim so made in the absence of the said notice, and if such claim is not filed within the said sixty days, shall be null and void, and the same shall be subject to the order of the said Judge.

Dated at Edmundston in the County of Madawaska this 14th day of May, A. D. 1915.

J. H. BARRY, JUDGE.

**GARTES D'AFFAIRES**

**Dr. OLIVIER J. CORNIER**  
Chirurgien-Dentiste  
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina  
chez M. Jos. Gagné, près de  
l'hôtel Royal  
EDMUNDSTON, N. B.

**CANADA HOTEL**  
MICHEL GAGNON, PROP.  
ANDERSON SIDING, N. B.

**Dr. E. R. KAY**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de Philadelphie  
Bureau dans le Nouveau Bloc David  
Toutes sortes d'ouvrage dentaire  
promptement exécuté.  
Téléphone No 21  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" TEL. 28-4  
**MAX. D. CORNIER**  
R. A.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.  
Casier Postal "S" TEL. 46

**A. M. SORMANY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**ALFRED ROY, B. A. Sc.**  
Ingénieur Civil  
72 Notre-Dame Est Edmundston,  
Montréal. N. B.

**NOTICE**

The Undersigned, desirous of forming a limited partnership under the laws of the Province of New Brunswick, hereby certifies:

1. That the name of the firm under which such partnership is to be conducted is MARTIN and COY.;

2. That the general nature of the business to be transacted by such partnership is general retail mercantile business;

3. That the names of all persons named in the said partnership are as follows:—Dennis H. MARTIN, who resides at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Charles H. COY., who resides at St-Jean, in the County of Carleton Place, in the Province of Ontario;

4. That the said Dennis H. Martin has contributed the sum of \$5,000.00, and the said Charles H. Coy. the sum of \$5,000.00, as capital to the common stock;

5. That the period at which the said partnership is to commence is the first of May, A. D. 1915, and the period at which the said partnership is to terminate is April 30th, 1917;

Dated this 14th day of May, A. D. 1915.

MAX. D. CORNIER, Notaire Public

**Le MUTUAL LIFE OF CANADA** n'a pas de supérieurs en paiement de dividendes aux assurés.